



PROGRAMME D'IMMIGRATION
MONTREAL CANADIENNE

PROGRAMME D'IMMIGRATION MONTREAL CANADA

Adresse: 1290C Rue du Fortelet 36-B, Québec, QC G1R 2J0

Email: officepimca@pimca.ca

Site Internet: <https://pimca.ca/>

PIMCA-CANADA 31/PIMCA-9/01-09-2024

Décret N°: **4807-PIMCA-202-CAN-2024**

À : Tout les futurs postulants et postulantes.

Objet : Nouvelle Procédure de Paiement – PIMCA

À compter du 7 octobre 2024, le **PROGRAMME D'IMMIGRATION MONTREAL CANADA - PIMCA**, via **VisaPRO**, met en place un nouveau mode de paiement pour les frais de participation au programme de recrutement, conformément au **Décret N° : 4807-PIMCA-202-CAN-2024**. À partir de cette date, tous les postulants devront régler ces frais exclusivement par transfert d'argent international, remplaçant ainsi les virements bancaires traditionnels. Les services autorisés pour ce mode de paiement sont **Western Union, MoneyGram** et **RIA-Transfert**.

Cette mesure concerne spécifiquement les candidats provenant de **Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Bénin, Togo, Cameroun, Sénégal, Burundi, Congo, RD-Congo, Guinée, Gabon et Haïti**. L'objectif principal est de renforcer la sécurité des transactions et de simplifier le processus de paiement, en réponse aux difficultés fréquentes liées aux virements bancaires internationaux, notamment les retards et complications dans certaines régions.

Le **PROGRAMME D'IMMIGRATION MONTREAL CANADA - PIMCA** vise à garantir un traitement plus rapide, sécurisé et transparent des paiements en optant pour cette méthode. Nous vous invitons à vous assurer que vos paiements soient effectués exclusivement par les services mentionnés afin d'éviter tout retard ou complication dans le traitement de votre dossier. Pour toute information complémentaire, notre équipe reste à votre disposition.

Nous vous remercions pour votre coopération.


Mme Justine Élise TREMBLAY
Directrice, PROGRAMME D'IMMIGRATION MONTREAL CANADA - PIMCA.
E-mail: officepimca@pimca.ca

